

Province de Québec  
Municipalité Durham Sud

ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 16 avril 2012

Procès verbal de l'assemblée spéciale du conseil municipal de Durham Sud, tenue le 16 avril 2012, à 19 :30 heures; monsieur le maire Michel Noël, les conseillers Pierre Noël, Francine Trahan, Louis Manseau, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire. Mme la secrétaire Christiane Bastien est aussi présente.

**Province de Québec  
Municipalité Durham Sud.**

AVIS DE CONVOCATION  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DURHAM-SUD

AVIS DE CONVOCATION

Le 11 avril 2012

A Mesdames, Messieurs, Francine Trahan, Pierre Noël, Hilarius Peter, Jean Marie Belcourt, Maxime Bathalon, Louis Manseau.

Mesdames, Messieurs,

**AVIS SPÉCIAL** vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session extraordinaire du Conseil de cette Municipalité est convoquée par M. Michel Noël, maire, pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du conseil, à 19 :30h. le 16<sup>e</sup> jour du mois d'avril prochain, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir :

Ouverture de l'assemblée  
Annulation de la résolution 2012-03-53 Avis de motion citation de l'Église  
Avis de motion règl. 238 relatif à la citation de l'Église anglicane  
Thermostat loyer 72 (remplacement)  
Système d'alarme station de pompage  
Plate bande rue Giguère  
Service d'ingénierie pour contrat d'asphalte Rg 12  
Levée de l'assemblée

Donné à Durham-Sud, ce 11<sup>e</sup> jour du mois d'avril deux mil douze.

---

Dir. gén. / Secr.- très.

Copie conforme

---

Dir. gén. / Secr.- très.

#### 2012-04-104 Ouverture de l'assemblée

Il est proposé par la conseillère Francine Trahan et appuyé par le conseiller Louis Manseau et résolu à l'unanimité d'ouvrir l'assemblée. Adopté

#### 2012.4.105 Annulation de la résolution no 2012-03-53

Attendu que l'avis de motion pour le règlement #238 relatif à la citation de l'Église anglicane ne contient pas toutes les informations requises.

En conséquence, il est proposé par le conseiller Pierre Noël et appuyé par le conseiller Louis Manseau et résolu à l'unanimité d'annuler la résolution no 2012-03-53 Avis de motion pour règlement relatif à la citation de l'Église anglicane. Adopté

#### 2012.4.106 Avis de motion pour le règlement # 238

### **RÈGLEMENT NUMÉRO 238**

#### **RÈGLEMENT VISANT À CITER À TITRE DE MONUMENT HISTORIQUE L'ÉGLISE ANGLICANE SITUÉ AU 160, RUE HÔTEL-DE-VILLE**

**AVIS DE MOTION** est donné par monsieur la conseillère Francine Trahan qu'un règlement sera présenté lors d'une séance subséquente à l'effet d'adopter un règlement constituant à titre de monument historique l'Église Anglicane de Durham-Sud.

1. Désignation de l'immeuble :

Église Anglicane situé au 160, rue Hôtel-de-Ville, lot 898P du canton de Durham.

2. Motifs de la constitution d'un site :

Le conseil reconnaît la valeur historique de l'Église Anglicane de Durham-Sud construite en 1897 et que celle-ci est en bon état. De plus, l'édifice a conservé généralement ses dimensions, proportions et caractéristiques originales puisqu'elle n'a subi aucune modification majeure.

Il y a un vif intérêt pour ce site et son église puisque la communauté religieuse en est propriétaire depuis son inauguration en 1898.

### 3. Constitution du monument historique

Le règlement citant à titre de monument historique a effet à compter de la date de signification de l'avis spécial au propriétaire de l'immeuble situé au 160, rue Hôtel-de-Ville, soit le 17 avril 2012.

### 4. Consultation :

Toute personne intéressée pourra faire ses représentations auprès du comité consultatif d'urbanisme lors d'une assemblée publique qui aura lieu le 21 juin 2012, à 20h au Bureau municipal, 70, rue Hôtel-de-Ville Durham-Sud. Le texte de ce règlement est remis à chacun des membres du conseil présents à cette séance et autorisation est accordée de dispenser la lecture de ce règlement à son adoption selon l'article 445 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c.C-27.1)

#### 2012.4.107 Achat de thermostats électroniques pour le loyer 72

Il est proposé par le conseiller Pierre Noël et appuyé par le conseiller Louis Manseau et résolu à l'unanimité que le conseil autorise l'achat de 5 thermostats électroniques pour le loyer 72. Adopté

#### 2012.4.108 Système d'alarme et caméra à la station de pompage

Il est proposé par le conseiller Pierre Noël et appuyé par le conseiller Louis Manseau et résolu à l'unanimité que le conseil autorise l'installation de caméra et d'un système d'alarme à la station de pompage au coût de 4,492.62\$ taxes incluses. Adopté

#### 2012.4.109 Terre-plein rue Giguère

Attendu que la municipalité a dû couper des arbres morts du terre-plein de la rue Giguère l'an passé et qu'on doit en couper d'autres cette année.

En conséquence, il est proposé par la conseillère Francine Trahan et appuyé par le conseiller Louis Manseau et résolu à l'unanimité que la municipalité achète des pometiers pour remplacer tous les arbres du terre-plein de la rue Giguère. Adopté

#### 2012.4.110 Levée de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller Pierre Noël et appuyé par le conseiller Louis Manseau et unanimement résolu de lever l'assemblée à 20h. Adopté

---

Michel Noël, maire

---

Christiane Bastien, dir. gén./secr.-trés.